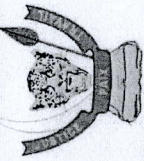


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 159/2023

SOCIETE GROUPE JAMBO SARL

Après avoir reçu le contrat n° 003/MIN/AGRIPEL-ALIXCOM/CGPMP/H-KAT/2022, conclu avec le Ministère Provincial de l'Agriculture, Pêche, Elevage, Alimentation et communication, pour un montant total hors taxe de dollars américains neuf millions six cent trente-trois mille six cent vingt, soixante-huit centimes (USD 9 633 620,68) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains centimes (USD 67 435,34).

Fait à Kinshasa, le 11/09/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier a.i

Raymond M. L. YUMBA
Directeur Général a.i

Seal of the Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) featuring the same shield logo as above, with the text 'Seal of the Establishment' and 'Director General'.